

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Visé dans le mille remet 50 000 \$ en prix

Trois-Rivières, le 23 mars 2017 ___ Plus de 120 personnes se sont rassemblées au Cégep de Trois-Rivières, mercredi soir dernier, pour assister à la présentation de projets entrepreneuriaux originaux, créatifs et novateurs. Le concours Visé dans le mille a remis des bourses et services totalisant 50 000 \$ aux neuf grands gagnants de la soirée.

Animé par **Carl Nadeau d'Énergie 102,3**, le gala prenait l'allure de l'émission télévisée *Dans l'œil du dragon*. Les finalistes des trois catégories disposaient de cinq minutes de présentation pour faire valoir leur projet devant public et jury. Les juges avaient ensuite un cinq minutes de question. Les projets gagnants ont été choisis sur place, par le jury.

Nouvelle entreprise

1^{er} prix | 15 000 \$ + campagne publicitaire de 2 500 \$ à TC Media : **Jean-François Girard**, Wine Square

2^e prix | 10 000 \$ + une campagne publicitaire de 2 500 \$ chez Bell Media : **Fanny Carrière**, **Philippe Beaulieu-Boivin** et **Stéphane Carrière**, Campus Escalade

3^e prix | 5 000 \$ + un accompagnement entrepreneurial de 2 500 \$: **David Grégoire**, Monsieur eCommerce

Prédémarrage

1^{er} prix | 5 000 \$ + remise en argent pouvant aller jusqu'à 1 000 \$ sur l'obtention d'un prêt du Fonds communautaire d'emprunt de la Mauricie : **Luc Lévesque**, Le maltraiteur

2^e prix | 3 000 \$: **Yolaine Masse**, Juste des bulles

3^e prix | 2 000 \$: **Kevin Ellyson**, M.A.K.E. it real – Espaces collaboratifs

Idée d'affaires

1^{er} prix | 1 500 \$: **Albert Sinotte**, Application « JE VEUX »

2^e prix | 1 000 \$: **Sébastien Gélinas** et **Audrey Mathon**, B&T

3^e prix | 500 \$: **Marilee Bérard**, conseillère en image de soi pour les entreprises

Le prix « Coup de cœur du public » a été remis à **Sébastien Gélinas** et **Audrey Mathon** de B&T, une entreprise de nœuds papillon.

Le jury de la catégorie Idées d'affaires et Prédémarrage était composé d'**Yves Junior Boissonneault**, président de Firerace, **Marc Thibault**, directeur général-régional Bell Media et **Émilie Bolduc**, copropriétaire de Construction racine carrée, Le Plan rencontre et animatrice.

Le jury de la catégorie Nouvelle entreprise était composé du président d'honneur du concours, **Alain Lemieux**, président-directeur général d'Epsilia, d'**Amélie St-Pierre**, directrice générale régionale *TC Media* et de **Mariève Côté** d'Il était une fleur.

Un partenariat solide
Innovation et Développement économique Trois-Rivières est le principal partenaire du concours, contribuant pour la somme de 50 000 \$ afin de stimuler et soutenir l'entrepreneuriat. Lancé par la Zone entrepreneuriale du Cégep de Trois-Rivières, le concours Vise dans le mille compte également sur l'appui d'autres établissements d'enseignement de Trois-Rivières : la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, l'Université du Québec à Trois-Rivières et le Collège Laflèche.

Félicitations à tous les finalistes et les gagnants de cette deuxième édition du concours Vise dans le mille!

– 30 –

Sources : Bianka Langlais, conseillère en communication
Service des communications et des affaires institutionnelles
Tél. : 819 376-1721, poste 2716